



# ACAT Aéroclub



*Fondée en 1954  
notre association affiliée  
à la Fédération Française Aéronautique  
est ouverte à tous.*

Notre structure fait partie  
des 10 premiers aéroclubs de France.



Nous vous accompagnons tout au long de votre formation, en vue de l'obtention de votre licence de Pilote Privé Avion qui se décomposera en deux parties :

## Formation Pratique

Une équipe d'instructeurs bénévoles est à vos côtés pour vous guider tout au long de votre formation de Pilote Privé. 45 heures de vol minimum vous seront nécessaires pour décrocher votre licence.

Votre formation pratique se déroulera dans un premier temps avec des vols en double commande avec votre instructeur puis avec des vols en solo.

## Formation Théorique

Votre instructeur vous accompagnera et suivra votre progression sur les modules en e-learning à valider depuis chez vous.



Pour les Brevetés, nous vous accueillons au sein de l'Aéroclub pour venir vous perfectionner ou profiter de notre flotte pour voyager.



## La flotte d'avions

Plusieurs types d'appareils répondant aux besoins de tous les pilotes :



**Ecole :**  
Robin DR400 - 120 et 160 CV  
(tri et quadriplace)



Diamond DA20-118 CV  
(biplace)



**Tourisme aérien,  
vols en campagne, en montagne :**  
Robin DR400-160 CV  
(quadriplace)



**Balades aériennes,  
plaisir de voler :**  
LMC1-Sprintair- 120 CV  
(biplace)



**Diamond DA40** (quadriplace)




**Avions de voyage IFR :**  
Socata Trinidad TB20- 250 CV

## Licences de pilote privé et qualifications


 **LAPL : light aircraft pilote licence**  
(aéronef léger MTOW < 1,5 T) 40 heures  
ou 20 h si LAPL « Modulaire »  
(minima réglementaires)

 **PPL-A : private pilot licence – aircraft** (avion) 45 heures  
(minimum réglementaire ; moyenne nationale : 65 heures)


 **Qualification de Classe SEPT-T :**  
single engine piston-terrestrial monomoteur à pistons-terrestre, avec ses variantes :  
train rentrant, hélice à vitesse constante (pas variable), train classique

 **Qualification Vol aux instruments (IR-Instrument Rating)**

 **Vol de nuit**

 **Les avions sont équipés d'horamètres, vous ne payez que lorsque le moteur tourne.**


 **Si vous êtes ayant droit du CSE Airbus Operations Toulouse, vous bénéficiez d'un tarif subventionné.**

 **Pour les moins de 21 ans vous pouvez bénéficier de bourses de la Fédération Française Aéronautique.**



**Pour nous contacter**

**Aérodrome de Toulouse-Lasbordes**  
18, Avenue Jean René Lagasse  
31130 BALMA

 05 61 54 27 30

 [secretariat@acat-toulouse.org](mailto:secretariat@acat-toulouse.org)

 [www.acat-toulouse.org](http://www.acat-toulouse.org)



 **ACAT**  
Aéroclub